

## CARTES PROFESSIONNELLES

### ORIAS

Nous sommes immatriculés au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **17006702** en qualité de :

- Conseiller en investissement financier (CIF)
- Courtier d'assurance ou de réassurance (COA)
- Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)

### Transactions

Nous sommes par ailleurs titulaires de carte T n° **CPI 7501 2016 000 017 837** (Sans détention de fonds) délivré par le CCI Paris Île de France.

## ASSURANCE

Nous disposons, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

### Compagnie ZURICH INSURANCE PLC

112, Avenue de Wagram 75017 Paris  
n° Police : 7400026945.

### Responsabilité civile professionnelle

- Conseil en Gestion de Patrimoine **2 000 000 €** par sinistre
- Démarchage Bancaire et Financier **2 000 000 €** par année d'assurance
- Compétence Juridique Appropriée **2 000 000 €** par sinistre
- Intermédiation en Opérations de Banque et Services de Paiement **2 000 000 €** par année d'assurance
- Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce **1 000 000 €** par sinistre et par année d'assurance

### Garantie financière

- Intermédiation en Opérations de Banque et Services de Paiement **115 000 €** par année d'assurance
- Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce **110 000 €** par année d'assurance

## ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

Nous avons adhéré à l'**ANACOFI-CIF**. Nous nous sommes engagés à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

## STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Nous sommes immatriculés au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 17006702 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

### CIF (Conseiller en Investissements Financiers)

proposant des prestations de conseil indépendant ou non-indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

### IAS (Intermédiaire en Assurance)

catégorie Courtier et type C d'intermédiaire ;

### IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)

catégorie d'intermédiaire Courtier

Si le client devra acquitter des frais pour la rémunération de ce service indépendant les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

### Agent immobilier

L'activité est contrôlable par le CNTGI et la DGCCRF



### MEDIATEUR

#### I

Médiateur compétent litiges avec une entreprise :  
Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

#### II

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02  
Site internet : <http://www.amf-france.org/Lemediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-demploi/Modes-de-saisine.html>

#### III

Pour les activités d'assurance : La Médiation de l'Assurance  
TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09

Site internet :

<http://www.mediationassurance.org/Saisir+le+mediateur>

#### IV

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières Médiation de la consommation - ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS

Site internet IOBSP :

[www.anmconso.com/anacofi-iobsp](http://www.anmconso.com/anacofi-iobsp)

Site internet IMMOBILIER :

[www.anmconso.com/anacofi-immo](http://www.anmconso.com/anacofi-immo)

### MODE REMUNERATION ET FACTURATION

#### I

Le client est informé que pour toute étude patrimoniale, un coût sera défini en amont dans une lettre de mission que le client devra signer. Le tarif sera déterminé en fonction du temps alloué à la conception et l'analyse de l'étude patrimoniale puis la dite étude remise au client.

#### II

Produit financier : le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit. Le conseiller perçoit également des commissions de rétrocession.

#### III

Produit Immobilier neuf : le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par une commission d'intermédiation directement versée par le promoteur immobilier.

*Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sur les commissions perçues par Infini Patrimoine sera fournie sur simple demande.*

### DATE & SIGNATURE

Nom du client:

Fait à:

Date:

Signature:

Conseiller:

Fait à:

Date:

Signature: